

Ecole supérieure d'ingénieurs géomètres et topographes

COVID 19

Charte sanitaire de reprise des cours

CONNAÎTRE LES RISQUES

Quels sont les risques de transmission du COVID-19 ?

Quand vous êtes touché par un postillon ou une gouttelette contaminés:

- Sécrétions projetées lors d'éternuements ou de la toux, en cas de contact étroit : même lieu de vie, contact direct à moins d'un mètre en l'absence de mesures de protection. Rappelez-vous que vous pouvez aussi être porteur du virus et le transmettre.

Quand vous portez vos mains ou un objet contaminé au visage:

- Un risque important de transmission est le contact des mains non lavées.
- Sur les surfaces contaminées (objets, cartons, poignées...), le virus peut survivre quelques heures à quelques jours.
- Quand vous mangez, buvez, fumez ou vapotez, si vous avez les mains sales ou que vous partagez les aliments, les bouteilles ou verres avec d'autres, il existe un risque important lors du contact de la main avec la bouche.

CORONAVIRUS
Ce qu'il faut savoir ?

LES
INFORMATIONS
UTILES



0 800 130 000 (appel gratuit)

gouvernement.fr/info-coronavirus



La présente charte vise à fixer les dispositions sanitaires dans le cadre de la rentrée universitaire de l'ESGT suite à la crise du COVID-19. Elle fixe pour l'ensemble des étudiants de la formation initiale dans les locaux de l'ESGT, les mesures qui devront être strictement et intégralement respectées.

PREVENIR LES RISQUES

Respect des règles sanitaires

Pour entrer sur le site, il vous est demandé de porter OBLIGATOIREMENT un masque de protection. A défaut, l'accès au site vous sera refusé.

Dès l'entrée dans nos locaux, il vous est également demandé de vous désinfecter les mains avec la solution hydro-alcoolique qui est mise à disposition à l'entrée sur le site et devant chaque salle de cours.

Pour tout déplacement dans les locaux, le port du masque est OBLIGATOIRE



Par la suite, au cours de votre journée, **veuillez respecter scrupuleusement les consignes suivantes afin de prévenir les risques de transmission du virus** à vous ou aux autres :

- **Le respect du sens de circulation.**
- **Le lavage régulier et complet des mains** à l'eau et au savon ou avec du gel hydro-alcoolique est obligatoire.
- **Le respect strict d'une distance minimale de 1 mètre** entre les personnes est essentiel. Merci d'être vigilant.
- **Les contacts sociaux physiques sont à proscrire** : poignées de mains, checks, accolades, embrassades...

Dans les salles de cours

Chaque jour, les locaux sont nettoyés et aérés : espaces communs, sanitaires, toutes surfaces de contact, ordinateurs, tables, chaises.

- La capacité des salles de cours et informatique a été prévue pour permettre le respect de la **distance minimale d'1 mètre entre les personnes.**
- Chaque étudiant travaillera dans une **salle informatique dédiée.**
- **Des lingettes désinfectantes** sont mises à la disposition pour le mobilier, les équipements pédagogiques et le matériel informatique.

PREVENIR LES RISQUES

Dans l'utilisation des instruments de mesure et/ou des appareils photos

- L'enseignant s'assure de la désinfection chaque jour du matériel avant et après utilisation par les utilisateurs.
- Des lingettes désinfectantes sont mises à disposition.

Locaux administratifs

- La présence et la circulation dans les locaux administratifs sont interdites sauf pour régler des cas particuliers. La remise et la récupération de documents éventuels se feront uniquement par l'enseignant référent.
- L'envoi de courriel est à privilégier en remplacement de la remise de documents papier.
- Un sens de circulation est établi dans les couloirs et il convient de s'y conformer pour faciliter le respect de la distance sociale d'un mètre entre les personnes.

Pauses

- Afin d'éviter les rassemblements de personnes lors des pauses, celles-ci sont étalées selon un planning défini.
- L'utilisation des distributeurs automatiques est interdite jusqu'à nouvel ordre. En conséquence, nous vous invitons à prévoir vos bouteilles d'eau ou thermos de boisson chaude ou froide personnels.

PREVENIR LES RISQUES

Restauration

- La prise de repas est interdite à l'intérieur des bâtiments.
- La prise de déjeuner devra se réaliser dans le respect des règles de **distanciation** dans des espaces dédiés extérieurs dans le cas où les étudiants ne déjeunent pas au restaurant universitaire.